

■ BERNAVILLOIS

Une crèche dans l'ancienne trésorerie

Les anciens locaux de la trésorerie de Bernaville ne sont pas au bout de leur histoire. Ouverte en 1981 grâce au syndicat intercommunal qui avait précédé la communauté de communes du Bernavillois, la perception était vide depuis la fusion des territoires, en 2017 : malgré les protestations des élus locaux, la direction régionale des finances publiques avait alors décidé de fermer le site.

Deux ans et demi plus tard, le bâtiment devrait connaître une nouvelle vie : la communauté de communes du territoire Nord Picardie, propriétaire, a décidé de le mettre à disposition de la commune de Bernaville dès le 1^{er} septembre 2019, pour un loyer annuel autour de 14 000 €, soit le prix qui était demandé auparavant aux finances publiques pour la perception.

L'objectif de la commune est de pouvoir y implanter un micro-crèche de 10 places. Une



La commune pourra utiliser le bâtiment

création qui participerait à la revitalisation du centre-bourg, pour laquelle la commune recevra d'importantes aides financières : Bernaville fait partie des 114 communes des Hauts-de-France retenues par la Région dans le cadre de sa politique « Redynamisons nos centre-villes et centre-bourgs ».

■ HEUZECOURT



LE SUCCÈS DE LA DUCASSE COMME UN HOMMAGE À GÉRARD BLONDEL. Décédé en novembre dernier, le maire Gérard Blondel a laissé un vide pour les membres du comité des fêtes, lui qui aime participer activement à la ducasse. Malgré son absence, la fête locale a connu un beau succès avec, en point d'orgue, un repas qui a fédéré 210 convives le dimanche midi (notre photo). Le comité des fêtes sera de retour le 14 juillet, avec un repas et un concours de tir à la carabine. Ces manifestations permettront de financer l'arbre de Noël.

■ À savoir

■ BERNAVILLE

Concert. Lundi 22 juillet, concert de La Boîte à Musique, chants pour Notre-Dame de Paris et hommage à Charles Aznavour. À 20 h 30 dans la salle de l'usine de Bernaville, route de Fienvillers. Billets en vente le vendredi 19 juillet de 16 h à 19 h à l'Abreuvoir, le samedi 20 juillet de 10 h à 12 h en mairie de Bernaville, ou sur place le jour du concert.

■ FIENVILLERS

Fête nationale. Dimanche 14 juillet, tournoi de pétanque de la Fête nationale à 9 h (gratuit), cérémonie au monument aux morts à 12 h, vin d'honneur à la salle de la mairie à 12 h 15, repas dans la cour de la mairie à 13 h (13 €, 6 € jusqu'à 10 ans, réservations obligatoires auprès d'Alain Michel au 03 22 32 06 67 ou de Marie-Christine Dumont au 03 22 32 05 37).

■ FLIXECOURT

Marché semi-nocturne. Tous les vendredis, marché alimentaire semi-nocturne de 17 h à 20 h devant la mairie de Flixecourt.

Fête nationale. Dimanche 14 juillet, concours de pêche de 9 h à 12 h (inscriptions jusqu'au 12 juillet au 06 14 38 31 58) ; marche de Surcamps à Flixecourt à 10 h suivi d'un repas gratuit pour les marcheurs au Chiffon rouge (5 € pour les non marcheurs) ; animations de 14 h à 18 h sur le parking rue de Verdun ; retraite aux flambeaux à 22 h ; feu d'artifice à 23 h.

■ FLIXECOURT

Les éoliennes profitent aux chasseurs et au gibier

Deux ans après la mise en service des éoliennes de Saint-Ouen et Bettencourt-Saint-Ouen, la société de chasse de Flixecourt vient de bénéficier d'aménagements destinés à favoriser la reproduction du gibier sur son territoire.

Environnement. Et si les éoliennes profitaient à la biodiversité... Le sujet fait débat, mais deux ans après la mise en service des cinq machines de Saint-Ouen et Bettencourt-Saint-Ouen, le territoire voisin de Flixecourt vient de bénéficier de retombées inattendues.

Ces dernières semaines, près de 200 mètres de haie ont ainsi été plantés en plaine dans le « fond de Mailly » et dans les marais de Flixecourt, où 5 000 m² de graminées hautes (de la switchgrass) ont également été semées. L'objectif est de favoriser la reproduction du gibier en recréant des couverts.

200 mètres de haies

« Tous nos projets s'accompagnent de mesures pour l'environnement », précise Lorenzo Bressan, responsable développement Grand Nord de la société Ostwind, qui gère le parc éolien. « Notre écologue préconise les aménagements les plus adéquats pour favoriser la biodiversité : des haies, des bandes enherbées... »

La mise en place de ces aménagements nécessite de trouver les bons interlocuteurs : ceux qui connaissent le mieux les réalités du terrain. « Il s'agit souvent



Jean-Pierre Wantiez dans le territoire de chasse surplombant le fond Mailly, où des haies ont été plantées

des chasseurs », souligne Lorenzo Bressan. Les efforts des élus et des sociétés de chasse de Bettencourt et Saint-Ouen se sont toutefois heurtés à l'impossibilité de trouver des terrains communaux pour planter ces haies.

Des solutions ont en revanche été trouvées sur le territoire de Flixecourt, avec la société de chasse locale. Son président Jean-Pierre Wantiez se réjouit d'avoir pu bénéficier de ces quelque 5 000 € d'aménagements. « Sans ces aides, nous n'aurions pas pu planter les haies, assure-t-il. Notre budget nous aurait permis de dégager tout au plus 700 € par an, mais cela aurait été au détriment de nos autres investissements, comme les lâchers de gibier. C'était hors de question. »

Pour Jean-Pierre Wantiez, « ces éoliennes représentent une véritable aubaine pour le développement cynégétique de notre territoire. » Pour cette petite société de 38 chasseurs, ce développement est plus qu'une chance : c'est un impératif.

Au chevet de la biodiversité

« Depuis 2013, la reproduction est à peine suffisante pour régénérer le gibier, constate Jean-Pierre Wantiez. On est passé en quelques années d'une trentaine à seize couples de perdrix aux 100 ha. » Un constat à peu près généralisé, conséquence d'une météo capricieuse, mais aussi de la disparition des haies au cours des précédentes décennies.

→ 4 éoliennes en projet

Un nouveau parc éolien est en projet dans les hauteurs de Flixecourt, sur une ligne surplombant Intermarché en direction de Bettencourt-Saint-Ouen. Ce parc, qui traversera le territoire de chasse communal, ne devrait pas voir le jour avant plusieurs années : il attend encore l'agrément du préfet, après quoi commencera une longue phase de préparation, de démarches administratives, de recours. Porté par la société Ostwind, il concerne quatre éoliennes sur le territoire de Flixecourt.

« Tout au long de l'année, les bénévoles agrainent, abreuvent, aménagent, grâce au concours de la commune, affirme le président. C'est à l'ensemble de la biodiversité que nous sommes attentifs, parce que la nature, c'est un tout. »

Et ce n'est peut-être pas fini : dans la plaine, les haies ont été plantées à proximité du site où d'autres éoliennes devraient voir le jour dans les années qui viennent (lire notre encadré). « De nouveaux aménagements pourront être proposés », annonce Lorenzo Bressan. « L'idéal serait qu'on puisse continuer la collaboration », conclut Jean-Pierre Wantiez.

Olivier Bacquet

■ FIEFFES-MONTRELET

Une nouvelle vie pour l'ancienne glacière du château

Patrimoine. Du château de Fieffes, démantelé en 1850, il ne reste que deux piliers du portail, et l'ancienne glacière au cœur du bois attenant : c'est là, dans cette cave surmontée d'une petite tour, que les habitants du château gardaient au frais leurs victuailles.

Pour l'euro symbolique... à quelques conditions

Le site a une vraie importance historique et patrimoniale. C'est d'ailleurs à l'emplacement du château que la nouvelle mairie de Fieffes-Montrelet a été construite au début des années 2010, lorsque les deux villages ont décidé de se marier. Un choix qui inscrivait d'emblée la nouvelle mairie dans la continuité d'une longue histoire commune pour les deux villages désormais réunis.

Jusqu'à présent, cette ancienne glacière joliment préservée était une propriété privée. Ces actuels propriétaires ont accepté le principe de vendre l'édifice et une petite parcelle de 340 m² l'entourant pour un euro



Les vestiges du château de Fieffes, méconnus, pourront être mis en valeur le long de l'ancienne voie ferrée

symbolique à la communauté de communes du Territoire Nord-Picardie : la parcelle assurera notamment son accès à partir du chemin communal.

Les propriétaires ont toutefois posé quelques conditions : que la communauté de communes prenne à sa charge les travaux nécessaires sur la toiture de la glacière, et que le projet du Territoire Nord-Picardie ne remette pas en cause la capacité du bois de Surville à être utilisé comme terrain de chasse, comme c'est le cas actuellement.

Une curiosité le long de l'ancienne voie ferrée

La glacière de Fieffes-Montrelet devrait s'inscrire dans le projet d'aménagement de l'ancienne voie ferrée Doullens-Amiens : ce site fait partie des curiosités patrimoniales que la communauté de communes souhaite mettre en valeur le long de ce futur axe vert, au même titre que la cité médiévale de Lu-cheux ou le moulin de Candas.

O.B.